



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

Juin 2014



Congés fériés

24 juin et 1er juillet

A l'occasion de la Fête nationale et de la Fête du Canada, le bureau municipal, la bibliothèque ainsi que le camp de jour seront fermés mardi le 24 juin et le mardi 1^{er} juillet 2014.

Deuxième versement de taxes municipales

La municipalité de Saint-Placide rappelle que le second versement de taxes municipales arrivera à échéance le 30 juin 2014. Les personnes n'ayant pas versé à temps le premier versement et/ou deuxième versement de taxes, seront déchués de leur droit de payer en trois versements et le solde entier deviendra exigible. De plus, une pénalité de 15 % et des intérêts seront applicables.

Avis public est par les présentes donné par la directrice générale de la Municipalité

QU'à son assemblée ordinaire du 2 juin 2014, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide a adopté le Règlement numéro 2014-06-02 modifiant le règlement numéro 08-09-2002 concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.

QUE toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau municipal.

Ce règlement entre en vigueur selon à la Loi.

Le Conseil municipal a résolu le 2 juin en assemblée ordinaire:

- D'accorder une aide financière au Comité d'aide alimentaire des Patriote (C.A.A.P.) pour l'année 2014;
- D'accorder une aide financière au 14^e Groupe Scout marin de Kitchissippi devant servir au démarrage et à la poursuite de ses activités auprès des jeunes de la Municipalité de Saint-Placide;
- D'appuyer le Regroupement des organismes communautaires des Laurentides dans le cadre de la campagne *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire*;
- D'offrir une participation financière au Grenier Populaire pour l'aider à faire l'achat d'un nouveau véhicule de livraison;
- D'adopter le Règlement numéro 2014-06-02 modifiant le règlement 08-09-2002 concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec;
- De renouveler l'adhésion à Tourisme Laurentides pour l'année 2014-2015 et qui se veut un excellent véhicule promotionnel pour Festi-Vent sur glace;

Le conseil municipal se réunira lundi 7 juillet 2014 à 20 h à la salle Jean-Paul-Carrières.



Le respect de la signalisation routière est essentiel

- Respectez les limites de vitesse.
- Immobilisez votre véhicule avant la ligne d'arrêt.
- Cédez le passage aux piétons.
- Vérifiez l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre.
- Allumez vos phares pour être visible en tout temps.
- Toujours circuler sur les trottoirs.
- S'il n'y a pas de trottoirs, circuler sur l'accotement ou le bord de la chaussée, dans le sens contraire à la circulation.
- Utiliser les endroits prévus pour traverser une route.
- Établir un contact visuel avec les automobilistes avant de traverser.

Accès à la rampe de mise à l'eau

Les autorisations pour l'accès à la rampe de mise à l'eau de Saint-Placide sont disponibles au bureau municipal, situé au 281 montée Saint-Vincent à Saint-Placide, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

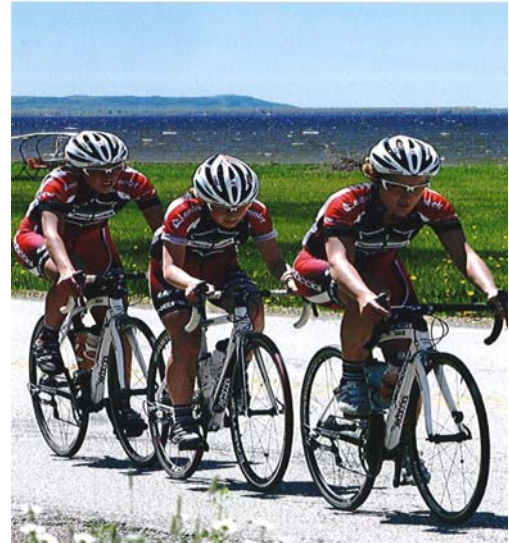
Il est obligatoire de présenter votre permis de conduire, immatriculation du véhicule et de la remorque.

Les autorisations sont émises à la personne qui en fait la demande et ne sont pas transférables à autrui. Si un changement de véhicule survient, le titulaire de l'autorisation a le devoir et la responsabilité d'en aviser les autorités municipales ou le préposé à la rampe de mise à l'eau afin que les changements soient apportés au registre des utilisateurs. Il est également possible d'obtenir une autorisation auprès du surveillant de quai.

Tarification :

- Résident : Gratuit
- Non-Résident : 15 \$ / jour / par véhicule
250 \$ / saison / par véhicule

À
Oka et Saint-Placide
nous Roulons avec classe



Un en arrière de l'autre

Hautes herbes

Le service d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Placide vous informe, que le fait de laisser des broussailles ou de l'herbe jusqu'à une hauteur de vingt (20) centimètres ou plus, constitue une nuisance et est prohibé.

Soyez vigilants en cette période de l'année afin de contrer, par l'entretien de vos terrains vacants ou construits, la propagation de l'herbe à poux.

Règlement concernant le stationnement

Il est interdit de stationner en tout temps sur le quai municipal, selon le règlement municipal 08-09-2002.

Nous demandons votre collaboration !



Samedi le 7 juin

En nouveauté cette année, vous êtes invités à fêter avec vos voisins !

Deux options d'activités proposées :

1. Joint le mouvement, organise ou participe à un événement festif et rassembleur dans ton quartier: www.fetedesvoisins.qc.ca
2. Amène ton voisin, ton pique-nique et viens faire un tour au parc Adélaïde Paquette devant l'église entre 11 h et 17 h.



La municipalité a installé deux (2) nouveaux BBQ au charbon pour ceux qui voudraient se faire des grillades.

Certains organismes seront présents au presbytère afin de vous informer sur leurs services et leurs programmations: Les amis de la Coop santé de Saint-Placide, La joujouthèque et La Société Arts et Culture.



Dimanche le 8 juin

Dans le stationnement de l'Église

La Fiesta vagabonde, c'est avant tout une rencontre de cyclistes venant des deux extrémités du territoire, qui pédaleront à travers la Fiesta champêtre (51 KM) et la Fiesta urbaine (48 KM), pour se retrouver à l'école Rose-des-Vents de Saint-Joseph-du-Lac pour une pause bien méritée.

Présentez-vous à l'église de Saint-Placide pour un départ prévu à 10 h 45. Visitez le site Internet pour plus de détails : www.saint-placide.qc.ca



Lundi le 23 juin 2014

au parc Adélaïde-Paquette

- 10 h à 16 h Exposition au presbytère jusqu'à mardi 24 juin
- 17 h à 24 h Bar et restauration
- 21 h Cérémonie d'ouverture, discours patriotiques, volée de ballons et hommage au drapeau
- 21 h 15 Première partie du spectacle du groupe L'air du Temps sous le chapiteau
- 21 h 15 Feu d'artifice au quai avec les pompiers volontaires de Saint-Placide
Remis au lendemain en cas de pluie.
- 22 h Deuxième partie du spectacle L'air du temps
- 23 h à 24 h Feu de joie avec les pompiers volontaires de Saint-Placide.

Mardi le 24 juin 2014

- 8 h Marché aux puces du Cercle de fermières de Saint-Placide. Information : Mme Jubinville au 450 258-3522
- 9 h Volée de cloches
- 9 h à 16 h Jeux gonflables, montagnes russes et autres
En cas de pluie, gymnase de l'école de l'Amitié
- 10 h Messe de la St-Jean
- 12 h Restauration (selon la température)
- 13 h Tournoi de pétanque derrière le presbytère par le comité des Bons vivants de Saint-Placide
Prix en argent aux trois premiers vainqueurs
- 16 h Fermeture du site

Journée hot dog du Camp de jour

Dimanche le 22 juin 2014

Au Marché de la Place de Saint-Placide

De 10 h à 14 h, les animatrices du camp de jour vous offriront des hot-dog, jus, liqueur et eau pour 1\$ chacun. Tous les profits iront au camp de jour. Merci à notre commanditaire le marché de la Place !



INVITATION PRIVÉE

CLUB DES AVENTURIERS
BIBLIOTHÈQUE DE ...**Du 23 juin au 23 août 2014****Saint-Placide recherche :**

AGENTS SECRETS ÉTÉ 2014...

PÉRIODE DE RECRUTEMENT À NE PAS MANQUER...

CLUB D'INVESTIGATION DES AVENTURIERS.

Pour information et inscription : 450 258-1780

Horaire de la bibliothèque

Dimanche et lundi : Fermé

Mardi et vendredi : 14 h à 21 h

Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h

Samedi : 10 h à 14 h

Prenez note que depuis le 31 mai, les heures d'ouverture ont changées les samedis pour mieux répondre aux besoins des citoyens.

Babillard des organismes

Date-heure	Activité	Endroit	Information
Du 29 mai au 6 juin	Période d'inscriptions CPA de Saint-Eustache	En ligne sur notre site : www.saint-placide.qc.ca	450 258-2305 poste 231
Dimanche le 21 juin 20 h	Récital de fin d'année des élèves de chant de M. Quinton Hackman accompagné au piano de Mme Annie Busque	Église de Saint-Placide	Billets en vente à la porte 10\$: adulte 5\$: enfant
Lundi le 16 juin 19 h	Assemblée générale pour la création d'une Coopérative de santé et de solidarité pour la communauté territoriale de Saint-Placide, Saint-André, Saint-Hermas, Saint-Benoît et Oka.	Salle Jean-Paul Carrières 281, montée Saint-Vincent	N'auront droit de vote que les membres en règle de l'association. Possibilité d'adhérer à l'association en appelant au 450 258-4318 ou sur place le 16 juin entre 18 h 40 et 19 h. Cotisation de 10 \$ en argent comptant ou par chèque au nom de «Amis de Saint-Placide et des environs»). M. Pierre Marie Lagier au 450 258-0491.
Jeudi le 19 juin	Le Comité des loisirs offre le transport gratuitement aux Placidiens de 18 ans et plus. Pour aller au bingo de Ste-Thérèse.	Départ à 17h 15 de la salle municipale Retour prévu vers 22h 30	M. Guy Vidal : 450 258 2833
Vendredi le 20 juin 19 h 30	Assemblée générale annuelle de la Société Arts et Culture de Saint-Placide	Centre communautaire de la Municipalité 281, montée Saint-Vincent	"Choco-plus" amical après l'Assemblée. Mme Jocelyne Morin au 450 258-4150
Vendredi le 20 juin 18 h 30	Assemblée générale annuelle du Club des bons vivants	Salle Jean-Paul Carrières 281, montée Saint-Vincent	M. Robert Therrien : 450 537-1781